

Annexe X

Formulaire de candidature à la permutation

I. IDENTITE

CANDIDAT A

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Diplôme au recrutement :
Autre(s) diplôme(s) :

CANDIDAT B

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Diplôme au recrutement :
Autre(s) diplôme(s) :

II. EMPLOI ACTUEL

CANDIDAT A

Ministère / Organisme :
Pool d'affectation :
Division :
Direction :
Résidence administrative :
Métier :
Niveau :
Rang :
Grade :
Emploi d'encadrement : OUI - NON

CANDIDAT B

Ministère / Organisme :
Pool d'affectation :
Division :
Direction :
Résidence administrative :
Métier :
Niveau :
Rang :
Grade :
Emploi d'encadrement : OUI - NON

Signature

Signature

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne.

Namur, le 18 décembre 2003.

Le Ministre-Président,
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE
Le Ministre de la Fonction publique,
Ch. MICHEL